



Association Européenne  
des Handicapés Moteurs

**SIÈGE SOCIAL A BOUCAU (64340), DOMAINE DE MATIGNON  
DÉCLARÉE LE 31 JANVIER 1964 A LA PRÉFECTURE DE SEINE ET OISE**

**PROCÈS VERBAL  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DU 11 JUIN 2016**

Le 11 Juin 2016 à 14 heures, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la Résidence André Lestang, Quartier Moa, 40140 SOUSTONS sur convocation écrite adressée à tous les adhérents par le conseil d'administration.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Michel LACLAU, président de l'association, assisté par les membres du bureau.

La feuille de présence est émargée par 35 membres présents et 49 membres représentés, soit 84 membres présents et représentés sur 229. En conséquence, le quorum est atteint, et l'Assemblée peut valablement délibérer.

**Conseil d'Administration, sont présents :**

- |                            |                                    |
|----------------------------|------------------------------------|
| - M. Michel LACLAU         | Président                          |
| - M. Gonzague JOBBE-DUVAL  | Vice président & Trésorier         |
| - M. Joseph DE LA TAILLE   | Vice président & Trésorier adjoint |
| - M. Michel DUBOURG        | Vice-président                     |
| - M. MARCOTTE DE QUIVIERES | Secrétaire                         |
| - M. Bernard CAPDEVILLE    | Administrateur                     |
| - M. J-C CUISINIER-RAYNAL  | Administrateur                     |
| - M. Aimé FRANCCART        | Administrateur                     |
| - Mme Anne-Marie FRANCCART | Administratrice                    |
| - M. Didier MALLEZ         | Administrateur                     |
| - Mme Monique MALLEZ       | Administratrice                    |
| - M. Guillaume PELLET      | Administrateur                     |
| - M. Pascal SCHWINDOWSKI   | Administrateur                     |
| - M. Philippe DUCALET      | Secrétaire adjoint                 |
| - Mme Chantal GALLOU       | Administratrice                    |
| <br>                       |                                    |
| - M. MACE                  | Expert-comptable                   |
| - M. JEGARD                | Commissaire aux comptes            |

## **Ordre du jour**

- Rapport moral du Président
- Rapport financier du Trésorier
- Compte-rendu financier par l'Expert-Comptable
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Rapports activités établissements par les directeurs
- Quitus aux Administrateurs
- Renouvellement et élection des Administrateurs sortants.
- Questions diverses

\* \* \* \* \*

### **Mot d'accueil de Michel LACLAU, Président**

Bienvenue à toutes et à tous, résidents, familles, membres, sympathisants, salariés, bénévoles et invités.

Cette assemblée est enregistrée pour faciliter la réalisation du compte-rendu.

Merci à vous tous (tes) de participer à notre assemblée.

229 personnes ont adhéré à ce jour à l'association.

84 membres sont présents ou représentés. Le quorum d'un quart est atteint. L'assemblée peut donc valablement se dérouler.

Je salue la présence aujourd'hui de Madame Anne DUPRE, adjointe au Maire de Tarnos, chargée des Affaires Sociales et des Solidarités.

La totalité des administrateurs et administratrices de l'AEHM sont présent(e)s ainsi que Mr MACE notre expert-comptable et Mr JEGARD, notre commissaire aux comptes.

Merci à l'établissement de Soustons, Mr Philippe BOIREAU, directeur et à l'ensemble du personnel mobilisé pour la réussite de cette AG mais aussi des deux jours de réunions que nous passons ici.

Merci à Sylvain DESCOUTEY, secrétaire général, et Carine MOMMEJA, assistante de direction au siège, qui ont préparé ces journées.

Je vous adresse les amitiés de Patricia ROMANET FAUCON, qui va mieux, se rétablissant dans sa famille d'un accident de santé il y a quelques semaines.

Deux fois par an, Patricia se charge de coordonner la réalisation du bulletin de notre association.

En son absence, je tiens à remercier ceux et celles qui ont envoyé des articles, à l'équipe d'animation de Tarnos qui, au pied levé, a réalisé la mise en page, et à l'équipe du Hameau de Gâtines (Valençay) qui comme chaque année en a réalisé l'impression.

Le bulletin a donc ainsi pu être prêt pour aujourd'hui.

Merci à tous nos partenaires, Agences Régionales de Santé, Conseils Départementaux, Education Nationale, Mairies, Communautés de Communes, bénévoles qui interviennent dans nos différents établissements, aux nombreux donateurs de notre association.

J'ai une pensée particulière pour les résidents qui sont décédés depuis notre dernière assemblée générale : Jean-Paul, Olivier, Nine et Aurélie.

Avant cette présentation, je tiens à vous présenter, mais beaucoup d’entre vous la connaissent, Geneviève CETAIRE, Directrice générale de l’AEHM. Elle a pris ses fonctions au siège, à Boucau, début mai 2016.

Elle se présentera tout de suite après le rapport moral.

En préambule, Sylvain va nous présenter quelques informations chiffrées sur l’Association.

## 1. ANALYSE DES ADHERENTS, PAR SYLVAIN DESCOUTEY, SECRETAIRE GENERAL DE L’AEHM

### Etat quantitatif des Etablissements

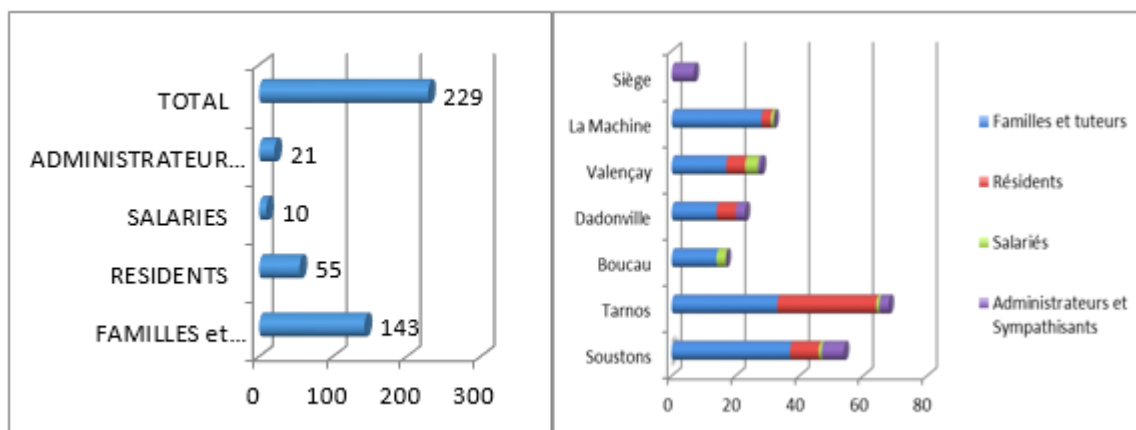
Etablissements	Usagers	Professionnels en CDI	Budgets (en €)
TARNOS	60	66	3 403 735
SAVS Landes	25	0	
SOUSTONS Foyer Lestang + Arènes	97	95	6 355 116
LA MACHINE	100	89	5 607 934
BOUCAU	100	75	4 477 124
DADONVILLE	65	71	4 446 987
VALENCAY	107	112	6 783 307
SIEGE	0	1.25	193 202
<b>TOTAL</b>	<b>554</b>	<b>509.25</b>	<b>31 267 405</b>

### Exemples d’activités du siège en 2015

- Organisation journées AEHM et AG
- Gestion des adhésions et dons
- Gestion du dossier « Complémentaire Santé »
- Dossier Frais de siège
- Comité Central d’Entreprise
- Parutions de 2 bulletins (décembre et juin)
- Gestion du site internet

AG AEHM 2016

### Les adhérents (juin 2016) :



	Familles et Tuteurs	Résidents	Salariés	Administrateurs et Sympathisants	Total
Soustons	37	9	1	7	54
Tarnos	33	31	1	3	68
Boucau	14	0	3	0	17
Dadonville	14	6	0	3	23
Valençay	17	6	4	1	28
La Machine	28	3	1	0	32
Siège	0	0	0	7	7
Total	143	55	10	21	229

## **2. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT, Mr LACLAU**

Dans ce rapport que je présente au nom du Conseil d'Administration, je traiterai quatre questions :

- fonctionnement statutaire du Conseil d'Administration
- fonctionnement général de l'Association et les changements intervenus
- quelques mots sur nos établissements
- quelques perspectives.

### **Fonctionnement du Conseil d'Administration, année 2015**

4 réunions annuelles sont prévues dans les statuts.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois, dont 2 fois à Paris, 1 fois à La Machine, 1 fois au Siège social à Boucau.

Plusieurs réunions, désormais institutionnalisées, ont été organisées entre les membres du Conseil d'Administration et les Directeurs et Directrices d'établissement, la dernière s'étant tenue hier à Soustons.

### **Fonctionnement général de l'AEHM et changements intervenus ou en cours**

#### ***Création du poste de Direction générale AEHM***

C'était l'un des deux objectifs que nous nous étions fixés lors de notre dernière AG à La Machine en juin 2015.

Cet objectif est atteint. La décision de création du poste a été prise par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Aquitaine par arrêté du 7 octobre 2015.

Un Comité de recrutement a été constitué, une trentaine de candidatures examinées, 6 candidat(e)s retenu(e)s et reçu(e)s en entretien.

Geneviève CETAIRE a été nommée DG de l'AEHM à l'issue de ce processus et a pris ses fonctions début avril 2016.

Elle interviendra à la suite de l'exposé du rapport moral.

#### ***Projet associatif***

C'était le deuxième objectif du Conseil d'Administration: la rénovation de notre Projet Associatif écrit en 2005.

Le nouveau Projet Associatif est rédigé, vous l'avez reçu, il sera soumis au vote de cette AG.

Il est l'aboutissement d'un travail qui a mobilisé les administrateurs, les chefs d'établissement et l'ensemble des cadres (une trentaine de personnes environ).

Il a été réalisé sans appel à un consultant extérieur.

5 journées de travail y ont été consacrées : 1,5 jour à Boucau (en novembre 2014), 1,5 jour à La Machine (en juin 2015), 1,5 jour à Chantaloup (en novembre 2015) et 0,5 jour hier à Soustons.

Entre ces rencontres, un travail de synthèse, de mise en forme a été réalisé.

Nous avons voulu un texte court, qui prend en compte notre histoire, qui exprime ce que nous sommes et ce que nous voulons être dans les 5 ans à venir.

Je n'en dis pas davantage car une partie de notre AG d'aujourd'hui y est consacrée.

Sachez qu'il a été soumis à la consultation du CCE de l'AEHM lequel a donné un avis favorable.

Hier à Soustons, nous avons travaillé sur les modes de diffusion et d'appropriation de ce Projet Associatif par les salariés, les publics accueillis, les familles, nos partenaires.

A l'automne, j'irai dans chaque établissement, accompagné de Geneviève CETAIRE, du Dr CUISINIER-RAYNAL, référent médical de l'AEHM, de l'Administrateur référent de chaque établissement, de Joseph De La TAILLE pour Valençay, La Machine et Chantaloup afin de présenter, avec le Chef d'établissement concerné, le Projet Associatif aux salariés aux personnes accueillies et aux familles.

### ***Comité Central d'Entreprise***

Pour la première fois dans l'histoire de l'AEHM, les élections des représentants du personnel dans les établissements ont eu lieu le même jour (aussi bien pour le 1<sup>er</sup> tour que pour le 2<sup>ème</sup> tour).

A l'issue de ces élections, le CCE a été renouvelé et a tenu sa première réunion le 3 mai 2016 à Boucau.

Par délégation, Geneviève CETAIRE en est désormais la Présidente.

### ***Management général de l'AEHM***

3 établissements ont changé de direction : Boucau, Tarnos et La Machine.

#### Aïntzina à Boucau, tout d'abord.

A ce jour, Sylvain DESCOUTEY en est le directeur par intérim.

L'année 2015 a été préoccupante pour cet établissement : arrêt maladie de la directrice Mme RIPOLL (arrêt renouvelé de mois en mois depuis novembre), démission du cadre éducatif en juillet et arrêt maladie des deux autres cadres, le tout sur fond de baisse d'activité de l'établissement et l'objectif majeur d'ouvrir début 2016 l'antenne d'Aïntzina à Morcenx.

A l'heure actuelle, je crois pouvoir dire que cette situation difficile et douloureuse est en grande partie en voie de se rétablir positivement.

On le doit à l'investissement de chacun, à la coopération de toutes les personnes concernées (salariés, encadrement, membres du Conseil d'Administration) compréhension des familles...

Au nom de l'association je les en remercie très chaleureusement.

Pour l'avoir constaté nous avons la chance de pouvoir aussi nous appuyer sur une équipe de 6 médecins, bien sûr compétents et très attachés à leur métier, et aussi très concernés par la vie et le développement de l'établissement.

Nous avons créé dans cet établissement une Commission d'Admission, d'Orientation et de Réorientation des enfants. Elle comprend les 6 médecins, le chef d'établissement, les cadres, la secrétaire médicale, l'assistante sociale, l'Administrateur référent. J'ai assisté à plusieurs réunions et j'ai pu apprécier le remarquable travail réalisé, la qualité des échanges, le travail en coopération devant des situations souvent difficiles et complexes.

L'antenne de Morcenx, unique établissement pour enfants handicapés moteur dans les Landes est opérationnelle depuis le début d'année. Elle a été inaugurée le 26 mai dernier en présence de Mr LAFORCADE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de la Nouvelle Aquitaine, du Maire de Morcenx, de représentants du Conseil départemental des Landes, le Docteur HURMIC, fondateur d'Aïntzina avec le Dr GRENIER, de représentants d'associations voisines, d'une soixantaine de personnes (enfants, salariés, familles ...).

Cet établissement manquait cruellement dans les Landes. Beaucoup de jeunes landais devaient se déplacer parfois de très loin (pour certains cela exigeait 3 à 4 heures de transport par jour) pour se rendre à Aïntzina.

L'origine remonte au travail réalisé depuis 2 ans environ, dans un partenariat entre l'ARS, l'AEHM, Mme RIPOLL et les équipes d'Aïntzina.

C'est un financement 100% ARS. L'antenne accueille en journée 10 enfants en IEM et 4 en SESSAD, pris en charge par une dizaine de professionnels.

Sylvain Descoutey vous parlera plus complètement d'Aïntzina et Morcenx lors de son intervention.

Un dernier mot pour saluer Mr H. DEZOTEUX, gestionnaire-comptable d'Aïntzina depuis 27 ans, en retraite depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016.

Il est remplacé par Pascal RENAULT, chef comptable à Soustons qui assurera les missions de comptabilité dans les deux établissements.

### La Résidence Tarnos Océan

Philippe BOIREAU a assuré la gestion par intérim de cet établissement depuis mars 2015 jusqu'au 31 décembre 2015.

Il vous en parlera dans son rapport d'activité. An nom de tous, je le remercie d'avoir, en plus de son travail à Soustons, réussi cette transition.

Je ne parlerai pas de l'extension-réhabilitation en cours dans cet établissement. C'est Michel DUBOURG, Vice-Président de l'AEHM et Président du Comité de Pilotage pour ce programme qui vous en informera.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, nous avons nommé Christine DUCES, adjointe de Direction, que vous connaissez bien, Directrice de la Résidence Tarnos Océan.

### Les Marizys à La Machine.

La Directrice G.CETAIRE, ayant été appelée comme on dit à « de plus hautes fonctions » nous avons lancé un appel à candidatures, avec constitution d'un Comité de recrutement, examen d'une vingtaine de candidatures, audition de 6 candidat(e)s.

J'ai le plaisir de vous présenter la nouvelle directrice, Mme Sabine CONFORTI qui a pris ses fonctions le 18 mai 2016.

## Quelques mots sur la vie des établissements

Sur la partie infrastructure, je laisse un peu de mon temps de parole à Mr Michel DUBOURG.

### ❖ Intervention de Michel DUBOURG, sur le point des travaux effectués, en cours, et à venir, dans les établissements.

Pour parler de choses purement matérielles, nous allons commencer par l'établissement de :

**Valençay** : Une aggravation des désordres au niveau de la balnéothérapie a été constaté en cours d'année, un nouveau constat d'huissier a été demandé en vue de compléter le recours en garantie (par voie judiciaire) : dossier en cours.

Le programme, sur plusieurs années, de travaux de remplacement des canalisations à l'extérieur et à l'intérieur des bâtiments se poursuit.

**La Machine** : Pas de sujets en cours, sur le plan immobilier.

#### **Dadonville :**

- Une réflexion va être lancée, en interne, afin de préciser les orientations futures de l'établissement et de préciser par voie de conséquence les besoins en aménagements immobiliers. Les négociations progressent avec la municipalité en vue de rendre le terrain de l'AEHM quasi rectangulaire donc plus commode à exploiter.
- Cette opération se ferait sous forme "d'échanges" de parcelles et se réglerait par voie d'actes administratifs.
- Cette opération entre dans le champ d'application du projet "Natura 2000".

**Morcenx** : Les travaux d'aménagement sont terminés et les locaux sont en service depuis janvier 2016.

**Boucau** : Le Pôle petite enfance est terminé et, est largement opérationnel.

Une réflexion va être lancée, en interne, afin de préciser les orientations futures de l'établissement. La libération des salles consécutives à la mise en service du Pôle Petite Enfance, la vétusté de certains locaux et l'installation des bureaux de la direction générale sont des éléments importants à prendre en considération pour la définition des besoins en aménagements immobiliers.

**Tarnos** : La construction des 2 unités d'hébergements neufs s'achève fin 2015 en vue d'une occupation par les résidents en avril 2016.

Le décalage dans le déroulement de chantier généré par la nécessité de renforcer les fondations devrait être résorbé par le traitement, en simultané, des phases de construction du pôle restauration et de rénovation de l'unité d'hébergement ancienne, initialement prévues en réalisation, l'une après l'autre.

L'enveloppe budgétaire et les délais sont actuellement tenus.

**Soustons** : Pour le Foyer d'accueil médicalisé, l'équipe de Maîtrise d'œuvre a été sélectionnée par concours. Le projet définitif et le permis de construire seront déposés en juin 2016. La consultation des entreprises est envisagée en septembre 2016 et le début des travaux quatrième semestre 2016.

Je redonne la parole à Mr M.LACLAU.

Beaucoup d'évènements dans les établissements.

Je ne vais pas voler la vedette aux chefs d'établissements et je leur laisse le soin de vous en informer dans leur rapport d'activité.

### **Perspectives et projets**

Le principal objectif que nous pouvons nous fixer pour l'année à venir est la rénovation des statuts de l'Association.

Un deuxième objectif est de rendre opérationnel le Projet Associatif, de s'en servir de référence dans l'action quotidienne et de s'en inspirer pour réactualiser les différents projets d'établissements.

Nous poursuivons notre politique de rénovation - extension de nos infrastructures (Résidence Tarnos Océan, construction du Foyer d'Accueil Médicalisé de Soustons entre autres), la mise en accessibilité d'Aïntzina et l'élaboration d'un programme pluriannuel de rénovation de cet établissement dont le bâtiment principal date du XVIIIème siècle.

*Un adhérent questionne le président* : Les budgets d'investissement (construction et rénovation de bâtiment) se font-ils au détriment des budgets de fonctionnement des établissements, et donc au détriment de la qualité de prise en charge des publics accueillis?

*Réponse de M. LACLAU* : Comptablement les budgets sont séparés et n'ont aucun impact les uns sur les autres. Ils ne sont pas financés de la même manière. Rénover ou construire de nouveaux bâtiments contribuent à l'amélioration de la qualité de prise en charge des publics accueillis.

**PREMIERE RÉOLUTION** : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral, décide de l'approuver.  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Je passe la parole à Geneviève CETAIRE, Directrice générale.

### **❖ Intervention de Mme Geneviève CETAIRE, Directrice Générale de l'AEHM**

Bonjour à tous,

Vous le devinez c'est avec un plaisir particulier que je vous souhaite la bienvenue à cette Assemblée Générale 2016.

En effet ce rassemblement statutaire revêt cette année une note particulière, puisque comme vous le savez notre association a fait le choix d'une nouvelle structuration avec la création d'une Direction Générale. A ce titre, je souhaite réitérer mes plus sincères remerciements à Mr LACLAU notre Président, mais aussi à tous les membres du Conseil d'Administration pour la confiance qu'ils m'ont accordée en me nommant à ce poste. Ce choix, fruit d'une réflexion approfondie du Conseil d'Administration mais aussi partagée et validée par nos autorités de contrôle et de tarification s'inscrit dans la suite logique des engagements de l'AEHM : Rendre plus performantes nos organisations et définir encore plus précisément notre action collective au service même des parcours de chaque bénéficiaire et des réponses singulières que nous nous devons d'apporter.



Depuis 1959 l'AEHM œuvre avec convictions pour multiplier les réponses en faveur des personnes accompagnées. Forte de ses valeurs d'engagement, de militantisme et de professionnalisme notre association a souhaité optimiser les compétences qui sont les siennes tout en réaffirmant ce pour quoi nous sommes tous ici rassemblés. Défendre l'intérêt de ceux, pour qui administrateurs, professionnels, familles, vous vous êtes tous un jour comme moi engagés dans l'action sociale et médicosociale.

Mais vous n'êtes pas sans l'ignorer, notre secteur s'inscrit aujourd'hui dans un environnement en mutation, dans un environnement en tension budgétaire, dans une exigence légitime ou seul l'intérêt de la personne accueillie doit être au centre de nos préoccupations professionnelles.

Ce contexte nous donne cependant l'occasion d'exprimer nos valeurs et notre détermination, et la chance d'innover.

Nous relèverons ce défi ensemble en utilisant toutes nos ressources, tout d'abord humaines, professionnelles mais aussi financières et patrimoniales. Pour envisager l'avenir avec sérénité nous devons aussi mobiliser nos ressources de développement.

A travers leurs différents parcours, avec leurs compétences multiples et aussi singulières l'ensemble des salariés de l'AEHM contribuent aujourd'hui à ce que sera l'AEHM de demain. Car c'est bien sur cette perspective que je compte avec eux, avec vous, engager les travaux qui seront prochainement les nôtres.

- Tout d'abord La redéfinition de notre Projet associatif nous permettra dans sa ligne directrice de décliner chaque projet d'établissement et de service.
- L'analyse fine et la prise en compte des besoins des résidents et autres bénéficiaires nous engagera sur les réponses de demain que nous devons dès à présent construire ensemble.
- La particularité de chaque territoire, source de richesse et de singularisation des projets contribuera à mettre en valeur un des atouts de l'AEHM.
- La mise en place d'une politique de gestion des risques intégrera notre plan général d'action d'amélioration continue.
- Enfin des rencontres et des points de situations programmés avec les directeurs des établissements (et les cadres) de l'AEHM nous permettront d'évaluer l'avancée de nos travaux et l'élaboration d'un travail de rendu compte auprès de notre instance politique.

Si comme je le disais tout à l'heure l'AEHM a toujours eu cette volonté d'adapter ses réponses, nous devons plus que jamais aujourd'hui prendre en compte les besoins émergents de notre société qui vont nous permettre d'anticiper sur les attentes des personnes en situation de handicap.

Vous le voyez notre tâche est lourde de responsabilité, lourde d'engagement mais tellement passionnante.

Car c'est à travers de tels projets que nous contribuons chacun à notre niveau de responsabilité à préparer et construire la société que nous défendons. Une société plus juste, plus humaine, plus équitable pour laquelle l'action sociale et médicosociale dans laquelle nous sommes engagés avec l'AEHM se mobilise dans le cadre de l'action publique au seul service de l'HOMME.

Je vous remercie.

Sachez que le CA et ses membres seront là pour vous soutenir dans votre rôle pour que vous réussissiez au mieux dans votre nouvelle fonction de Directrice Générale de l'AEHM, j'y joins bien sur les résidents, les familles et les salariés. Je suis certain que vous serez nous apporter, et que vous nous apportez déjà, vos conseils, de votre pratique de pris en charge et de gestion.

### ❖ Intervention de M. Gonzague JOBBE-DUVAL, le Trésorier

2015 a été marqué par quelques faits marquants :

- La Machine : il y a eu l'ouverture d'un service de coordination de soins.
- Aïntzina est passé en dotation globale.

De plus, les frais de siège sont passés de 0,55% à 1.03% dans les années précédentes.

Au cours de l'année 2015, nous avons également investi (4,8 millions en 2015).

Je passe la parole à Mr Macé, notre expert-comptable qui va vous expliquer tous ses chiffres.

### **3. RAPPORT DU TRESORIER- COMPTE RENDU FINANCIER DE L'EXPERT COMPTABLE Mr MACE**

Bonjour à tous,

Comme vient de la dire notre Trésorier, l'année 2015 a été importante avec la création de ce nouveau service mobile de coordination des soins à La Machine.

Deuxième élément, le passage en dotation globale de financement pour l'établissement d'Aïntzina. L'an dernier, on avait des préoccupations sur cet établissement, dans la mesure où il avait du mal à réaliser son niveau d'activité. Et une dotation globale de financement a été signée sur les 3 prochaines années permettant de stabiliser les financements. On va le voir concrètement dans les chiffres tout à l'heure, cela est rassurant pour cet établissement.

Troisième point important, ce sont les frais de siège. On est passé de 0.55 à 1,03% pour la période 2015-2019. Cela peut paraître une augmentation importante, mais dans la majorité des associations comme l'AEHM, les frais de siège sont plutôt aux alentours de 2 ou 3%. L'ARS a fait des efforts parce qu'elle a accepté le financement de ce poste.

Les évènements qui suivent correspondent aux opérations d'investissement :

- Début des travaux d'extension des locaux de l'établissement de Tarnos sur l'année 2015
- Pour Aïntzina : Réception du Pôle Petit Enfance en 2015 et début des travaux de Morcenx ce qui explique le niveau d'investissement très conséquent pour l'année 2015.

Les états financiers qui vous sont présentés englobent :

- L'activité de l'association
- L'activité des 6 établissements de l'AEHM.

L'exercice de toute activité nécessite deux types d'investissements:

- L'acquisition et le renouvellement de biens pour accueillir les résidents.
- La couverture du besoin en trésorerie née du décalage permanent entre le règlement des dettes et l'encaissement des créances.

## BILAN FINANCIER

ACTIF			PASSIF		
en milliers d'euros	2015	2014	en milliers d'euros	2015	2014
Terrain	473	473	Subventions d'investissement	4 367	4 784
Constructions	10 845	9 645	Emprunts	7 879	4 731
Autres immobilisations	6 070	4 165	Provisions réglementées	4 251	4 383
<b>Total Biens stables (2)</b>	<b>17 388</b>	<b>14 283</b>	Autres fonds propres	3 138	1 870
<b>Fonds de Roulement d'Investissement (1-2)</b>	<b>2 247</b>	<b>1 485</b>	<b>Total Ressources stables (1)</b>	<b>19 635</b>	<b>15 768</b>
Autres - Dépenses refusées -amortissements (4)	479	411	Réserve de trésorerie	1 642	1 642
Autres - Provisions congés à payer (4)	835	819	Résultat	84	1
			Autres réserves	3 592	3 611
			Provision pour risque et charges	1 790	1 723
<b>Fonds de roulement net global (1-2+3-4)</b>	<b>8 041</b>	<b>7 232</b>	<b>Autres fonds propres (3)</b>	<b>7 108</b>	<b>6 977</b>
Créances	2 356	2 723	Fournisseurs	1 234	1 006
Autres créances	970	747	Dettes sociales	3 555	3 213
<b>Total créances d'exploitation (5)</b>	<b>3 326</b>	<b>3 470</b>	Autres dettes	1 556	1 344
<b>Besoin en fonds de roulement (5-6)</b>	<b>- 3 019</b>	<b>- 2 093</b>	<b>Total dettes d'exploitation (6)</b>	<b>6 345</b>	<b>5 563</b>
Disponibilités et Placements	11 620	9 778	Découverts bancaires		
Trésorerie positive nette	11 060	9 325	Dettes fournisseurs sur immo	560	453
<b>TOTAL</b>	<b>33 648</b>	<b>28 761</b>	<b>TOTAL</b>	<b>33 648</b>	<b>28 761</b>

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE		
en milliers d'euros	2015	2014
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>33 692</b>	<b>32 235</b>
Produits de la tarification	31 267	30 191
Autres produits	2 425	2 044
<b>Total Charges d'exploitation</b>	<b>33 453</b>	<b>32 177</b>
Charges de fonctionnement	6 339	6 249
Frais de personnel	24 426	23 517
Dotations aux amortissements	1 636	1 499
Dotations aux provisions	711	679
Autres charges	341	233
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>239</b>	<b>58</b>
<b>Total produits financiers</b>	<b>114</b>	<b>192</b>
Plus-values réalisées sur placement	114	192
<b>Total charges financières</b>	<b>287</b>	<b>322</b>
Intérêts des emprunts	212	247
Reversement aux établissements	75	75
<b>Résultat financier</b>	<b>- 173</b>	<b>- 130</b>
Produits exceptionnels	58	128
Charges exceptionnelles	40	56
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>18</b>	<b>72</b>
<b>Résultat comptable</b>	<b>84</b>	<b>-</b>
Reprise des résultats N-2	525	851
<b>Résultat net</b>	<b>609</b>	<b>851</b>
<b>Dont Résultat gestion propre</b>	<b>28</b>	<b>36</b>

La situation financière consolidée des établissements reste satisfaisante, tout comme les résultats. Je vous invite donc à bien vouloir les approuver. Je vous remercie pour votre attention. Souhaitez-vous quelques éclaircissements ? Avez-vous des questions ?

#### 4. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES, Mr JEGARD

Sur la base des contrôles effectués, Mr JEGARD certifie les comptes annuels 2015, et certifie que ces derniers sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Au titre de l'article 612-5 du Code de Commerce, nous n'avons pas eu connaissance de conventions règlementées entre les Administrateurs (trices), les Directeurs (trices) et l'AEHM. Nous pouvons donc dire que le rapport spécial ne contient pas de conventions spécifiques, hormis pour les Directeurs (trices) des établissements de la rémunération qui leur est versée dans le cadre de leur contrat de travail.

**DEUXIÈME RÉOLUTION : L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes, décide d'approuver ce dit rapport. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Le président de l'AEHM, Mr Michel LACLAU invite l'Assemblée à approuver le rapport financier et le rapport du commissaire aux comptes.

**TROISIÈME RÉOLUTION : Après avoir entendu le rapport financier et le rapport du commissaire aux comptes, l'Assemblée décide d'approuver les comptes annuels 2015 de l'Association. Cette résolution est adoptée à la majorité de 83 voix des personnes présentes et représentées et d'1 abstention.**

## **5. AFFECTATION DU RESULTAT**

Pour clôturer ce volet financier de l'assemblée générale, le trésorier présente le projet d'affectation du résultat comptable de l'association tel que défini ci-dessous :

Le résultat comptable de l'association s'élève à 83 949 € :

Le trésorier rappelle que le présent résultat comptable de l'association est la sommation des résultats comptables des établissements et de l'activité propre de l'association. Il rappelle à toutes fins utiles que les résultats comptables et de gestion des établissements ont comme tous les ans un caractère provisoire dans l'attente des décisions des administrations de contrôle. Néanmoins il est proposé à l'assemblée générale l'affectation suivant des résultats 2015 :

### **3.1. Résultat comptable**

Le résultat comptable de l'association se décompose ainsi :

En euros	2015	2014
Résultat sous contrôle du tiers financeur	56 018	- 36 252
Résultat définitivement acquis sur activités en propre	27 931	36 626
<b>Résultat comptable association</b>	<b>83 949</b>	<b>374</b>

### **3.2. Résultat de gestion contrôlée et résultat sous contrôle du tiers financeur**

En euros	2015	2014
<b>Résultat comptable des établissements</b>	<b>56 018</b>	<b>-36 252</b>
Reprise résultat N-2 validé par l'ARS ou CG	525 743	851 082
<b>Résultat de gestion contrôlée</b>	<b>581 761</b>	<b>814 830</b>

Il est présenté à l'assemblée générale l'affectation les résultats administratifs relatifs aux établissements de + 581.761 Euros faites au moment du dépôt des comptes administratifs.

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

**Après avoir entendu le projet d'affectation du résultat mentionné ci-dessus, il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver ces affectations de résultats.**

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

#### **6. LE PROJET ASSOCIATIF, Mr LACLAU**

Les membres de l'AEHM ont reçu le texte du projet associatif dans le courrier de convocation à cette AG du 11 juin 2016.

En complément des informations que je vous ai données dans le rapport moral, le texte que vous avez sous les yeux comporte 4 pages dont une page d'historique.

Avez-vous des questions, des suggestions que vous souhaiteriez apporter concernant ce Projet Associatif qui sera le nôtre pour les 5 années à venir ?

La parole est à l'assemblée.

Pas d'intervention. Le texte apparaît clair pour tous.

M.Laclau souhaite toutefois souligner certains des points-clés de ce projet.

Il est ambitieux. Il est important de retenir la prise en charge singulière de chacune des personnes accueillies par l'association.

Concernant les rapports avec les pouvoirs publics, nous ne serons plus de simples exécutants de la commande publique.

Nous avons un nouveau rôle à jouer, celui de proposer, d'imaginer des solutions, des innovations, des changements pour assurer une meilleure prise en charge des personnes accueillies. Nous serons davantage dans une relation proactive, celle-ci étant souhaitée par les pouvoirs publics.

L'AEHM a construit depuis sa création il y a 57 ans, un ensemble de compétences diversifiées et consolidées. Nous sommes détenteurs d'un stock important de connaissances. Les situations associées au handicap moteur cérébral sont plus complexes et nos connaissances deviennent un atout que nous devons valoriser.

Notre ambition, comme celle des pouvoirs publics, est de ne laisser personne au bord de la route et de trouver une solution pour chacun. Nous restons centrés sur notre pratique et devons maintenir et développer la qualité de la prise en charge.

Il vital pour l'AEHM d'accompagner ses équipes dans ces évolutions en particulier par des plans de formation ambitieux.

Nous avons des établissements dans 3 régions différentes, 5 départements. Cela exige de la coordination mais aussi la juste autonomie pour que chaque établissement s'inscrive dans son territoire avec le souci d'associer encore plus les familles dans les activités

Gestionnaire de fonds publics, nous devons assurer rigueur et transparence dans la gestion financière de nos établissements.

Ce texte concerne aussi bien les publics accueillis, les familles et les salariés.

L'enjeu maintenant est que tous en aient connaissance, le comprennent, y adhèrent.  
Le projet sera, je l'espère, un guide fort et stimulant pour l'action des équipes.

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

**Mr LACLAU soumet à l'Assemblée Générale l'approbation du projet associatif.  
Le nouveau projet associatif de l'AEHM est adopté à l'unanimité**

### **7. QUITUS AUX ADMINISTRATEURS.**

#### **SIXIEME RESOLUTION :**

**Il est ensuite proposé à l'Assemblée Générale, de donner son quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour la bonne gestion de l'association au cours de l'exercice 2015.**

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

### **8. RENOUELEMENT ET ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS**

Le président demande à l'Assemblée si elle souhaite procéder à un vote à bulletin secret.  
Aucune personne n'ayant souhaité un vote à bulletin secret, cette élection est réalisée à main levée.

Administrateurs sortants : Madame Anne-Marie FRANCAIT, Monsieur Philippe DUCALET et Monsieur Joseph De La TAILLE.

**SEPTIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale, procède à la réélection des Administratrices et Administrateurs sortants, candidats à leur succession pour une durée de trois ans :**

- Mme Anne- Marie FRANCAIT
- Mr Philippe DUCALET
- Mr Joseph De La TAILLE

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Le Président remercie les administrateurs qui font tout ce qu'ils peuvent pour développer cette association pour le plus pur bénéfice des résidents.

### **9. PRESENTATION DES RAPPORTS D'ACTIVITES DES ETABLISSEMENTS PAR LES DIRECTEURS (TRICES).**

#### **→ Hameau de Gâtines, Valençay (par Isabelle LEDUC)**

Voici quelques mots sur l'activité du Hameau de Gâtines pour l'année 2015.

Le Hameau de Gâtines est constitué d'un Institut d'Education Motrice (IEM), d'un Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile et d'une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS). Nous accompagnons 107 personnes en situation de Handicaps Moteurs.

Durant l'année 2015, nous avons réalisé une journée porte ouverte qui a nécessité la mobilisation de tous les professionnels. Des supports techniques ont été conçus afin d'identifier ce qui se fait auprès des enfants et des adultes que nous accompagnons. Cette journée s'est déroulée dans une grande convivialité.

Nous avons mis en œuvre le projet des activités ludiques en soirée, telles que :

- Le journal, le jardin, la bibliothèque, l'informatique, le sport adapté ;
- Les journées d'immersion dans un ESAT ont également été suivies.
- Des ateliers d'information sur la vie affective et sexuelle ont eu lieu toute l'année. C'est un sujet très important dans nos établissements.

Les enfants ont participé aux jeux de l'avenir qui se sont déroulés à Tours.

Deux rencontres Régionales ont eu lieu suivies d'un championnat de France pour 3 résidents. Un de nos résidents s'est positionné lors de ces compétitions.

Nous avons créé un comité des fêtes sur la Maison de Gâtines. Il permet d'alimenter les projets tels que les jeux de société, le karaoké, la mosaïque, l'activité bain détente, la Boccia et bien d'autres.

Avec la participation de l'Association ADELI, l'équipe du SESSAD a mené un « projet sportif » tous les mercredis après-midi avec un groupe d'enfants du SESSAD.

D'un point de vue managérial, nous avons eu 7 départs de professionnels dont 2 démissions, 3 départs à la retraite et 2 licenciements pour inaptitude. Nous avons procédé à 7 embauches sur l'année 2015.

Des formations intra-établissement ont eu lieu dont une formation portant sur la création d'utilisation d'outils multi sensoriels. L'objectif est de créer un espace en ce sens pour l'accompagnement des personnes que nous accueillons.

Depuis deux ans, nous sommes en discussion pour le renouvellement de notre CPOM. Dans cette orientation, un travail a été mené par le CREAL en collaboration avec l'ARS région Centre Val de Loire afin de redéfinir les agréments de notre établissement compte tenu des difficultés que nous subissons depuis 4 ans, de recrutement des enfants en situation de Handicap Moteur. Il a été acté par l'ARS que nous maintiendrons pour les 5 ans à venir, notre capacité actuelle avec la particularité d'être désormais sur un recrutement Régional sur la structure enfant. Cette décision nous positionne en tant qu'établissement référent dans l'accueil des enfants en situation de Handicap Moteur avec troubles associés.

Dans cette dynamique, le Hameau de Gâtines travaille sur :

- Un accompagnement de proximité auprès des personnes accueillies au sein d'un collectif ;
- La sécurisation des soins.

Ces orientations nous conduisent à poursuivre dans nos réflexions architecturales afin de répondre à la mise en place :

- D'une salle multi sensorielle ;
- D'un espace dédié à l'accueil des familles en journée ;
- De réaménagement de certains lieux de vie compte tenu d'une ouverture plus importante chez les enfants de 4 à 12 ans.

Une réflexion est également menée afin d'enrichir les expertises actuelles des professionnels. Pour se faire, nous envisageons :

- De former par le biais d'un diplôme universitaire, un professionnel en neuro psychologie ;
- De former par le biais d'un diplôme universitaire, un professionnel en soins palliatifs.

Grâce à ces évolutions, l'établissement enrichie sa qualité d'accompagnement sur le territoire Région Centre Val de Loire.

C'est en ce sens que je félicite grandement cette dynamique portée par tous les professionnels du Hameau de Gâtines ainsi que mes collaborateurs hiérarchiques.

Je fais un grand clin d'œil aux personnes que nous accompagnons qui ont pris toutes leurs places dans l'établissement.

### → Résidences Les Marizys, La Machine (par Geneviève CETAIRE et Sabine CONFORTI)

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement l'ensemble de l'équipe de cadres de La Machine avec qui la collaboration a été mutuellement très enrichissante mais également, je tiens à remercier par l'intermédiaire des cadres ici présents, l'ensemble des salariés, résidents, familles, qui font vivre au quotidien l'établissement Nivernais.

#### ANNONCE DU PROPOS EN TROIS POINTS :

- Dimension Projet de l'Etablissement
  - Partie RH et gestion globale
- vie de l'établissement et lien avec les familles

#### 1. DIMENSION PROJET :

- a. Médicalisation (dossier ARS argumenté : résultat un rdv de négociation prévue en 2016)
- b. CPOM

Des négociations sont en cours avec le département pour la signature d'un CPOM 2016-2020. L'enjeu dans cette négociation :

- La médicalisation des Marizys
- La qualification des professionnels,
- L'évolution du SAVS,
- La valorisation de l'accueil de jour,
- La rénovation du foyer pour la partie investissements.

Un état des lieux a été présenté au financeur pour engager les négociations tant sur le plan des investissements que de mesures nouvelles et les premières rencontres sont très encourageantes.

- c. Appel à projet et création du service de coordination des soins

- L'établissement a été retenu pour ouvrir le service expérimental mobile de coordination des soins ; ce dernier a ouvert en octobre 2015 :
  - Appuyer et aider à organiser et planifier le parcours de santé dans les situations complexes, en lien avec l'établissement d'accueil, la famille, le médecin traitant, les équipes ;
  - D'apporter un appui aux différents intervenants (professionnels médico-sociaux, familles) tant sur la mise en place de soins et des traitements, la gestion d'événements



aigus, la coordination aux sorties d'hospitalisation, que d'accompagnement dans la prise en compte de la fin de vie ;

- D'aider les professionnels des foyers à constituer le dossier médical ;
- De favoriser l'évolution des pratiques professionnelles face au vieillissement
- De favoriser la mise en place d'une démarche de prévention et d'éducation à la santé en s'appuyant sur le contrat local de santé Sud Nivernais et en référence à ses orientations sur les addictions et l'alimentation ;
- D'aider dans le diagnostic et les préconisations en matière d'aides techniques et de réadaptation fonctionnelle et de kinésithérapie, d'aménagement des espaces.

d. Nouveaux conventionnements :

- La signature de la convention avec le CMP de Decize se concrétise depuis mars par l'intervention une fois tous les deux mois d'une infirmière psychiatrique nommée référente de notre établissement pour de l'analyse de situations avec les équipes ; ces interventions contribueront à soutenir les équipes dans la prise en compte de la maladie psychique pour l'accompagnement quotidien des résidents ;
- Mise en place de la préparation automatisée des piluliers depuis l'officine
- Conventionnement avec une orthophoniste libérale qui intervient désormais tous les lundis sur l'établissement.
- Participation Programme Nutrition Handicap mis en place par ORS BOURGOGNE FRANCHE COMTE.

2. DIMENSION RH :

- ✓ Départ en retraite de deux salariés (veilleuse de nuit et ME sur le SCE des appartements apprentissage vie autonome).

**Bilan nouvelles embauches année 2015**

augmentation temps travail tps partiel à tps plein	3
recrutement pda	1
recrutement foyer	1
recrutement veilleurs	1
recrutement psychologue	1
<b>nombre d'embauches nouvelles par cdi</b>	<b>4</b>
<b>nombre d'embauche par cdd cuie (lingère et ménage)</b>	<b>2</b>
Démarche pour prendre des jeunes s'engageant dans la démarche CIVIC	

- PROMOTION EN JANVIER 2016 DE 14 SALARIES (passage du grade garde-malade à celui de AVS – ces personnes avaient le diplôme d'AVS et n'avaient jamais été reconnues – cette demande avait fait partie des mesures demandées au budget 2015 et validées par le financeur) ;
- Mise place de la révision de l'accord sur l'aménagement du temps de travail en 2015 au 01er janvier 2016 ;
- Mise en place d'une prestation par une société de nettoyage : bénéfice auprès des résidents et des équipes en permettant à ces dernières de se remobiliser et concentrer sur leur cœur de métier : l'accompagnement des résidents ;
- Recrutement en CUIE d'une lingère pour le PDA (même bénéfice qu'avec la société de nettoyage avec en prime un rayon de soleil au PDA et une professionnelle qui, en retrouvant un emploi, est en plein épanouissement ;

- Promotion d'une AMP en tant que ME sur les appartements suite départ en retraite ;
- Un livret d'accueil salarié a été finalisé en 2015.
- Un chantier est ouvert pour la création d'un livret mixité tendant à valoriser l'ensemble de nos métiers quel que soit le genre ;
- Mise en place d'une politique volontariste et engagée de la part de la direction sur la prévention des risques et de santé au travail : résultat baisse exponentielle des AT divisé par 4 ;
- Déclinaison d'une politique RH soucieuse d'équité et de valorisation des compétences des professionnelles et qui sera étendu dans mes fonctions de direction générale ;

### 3. DIMENSION VIE ETABLISSEMENT ET LIENS AVEC LES FAMILLES

-Nous avons organisé une conférence suivie d'ateliers de travail constitués de 3 groupes (familles/résidents/personnel de l'établissement tout service confondu) ; elle était animée par deux intervenants de l'IRTS de Dijon sur la valorisation du rôle social de la personne accompagnée. Elle a permis de fédérer sur un projet et favoriser la rencontre par un événement vécu en commun.

-Une réunion avec les familles a permis de réaffirmer la politique fédératrice de l'établissement en soutenant l'importance de leur place ; les cadres étaient conviées à cette réunion. Des boîtes à idées ont été entre autres, installées afin de permettre aux familles d'y déposer leurs suggestions. Nous avons deux événements sur l'année pour rencontrer les familles un festif et un autre de type conférencier. (En 2015, il y en aura eu 3)

-La traditionnelle fête anniversaire du foyer nous permet d'entretenir les liens avec le maire qui était élu à la création de l'établissement et s'inscrit dans le maintien de la convivialité au sein de l'établissement.

-Un logement à destination de l'accueil des familles a ouvert début février ; les familles sont enchantées et nous ont largement remerciées de la qualité de ce logement et des conditions que nous leur offrons pour leur séjour auprès de leur proche. Remerciements à nos décoratrices du PDA et du FOYER.

-L'accueil de nouveaux résidents a été fait : 2 nouveaux résidents définitifs, 1 réorientation et 5 accueils pour des stages ou hébergement temporaire en vue de demandes d'entrées définitives.

-La réponse à un appel à projet « culture-santé » initié en commun par l'ARS BOURGOGNE et la DRAC BOURGOGNE ; le projet a été sélectionné et financé par ARS et DRAC à hauteur du 1/5ème.

-L'inauguration expo en mars 2016 qui a précédé d'autres séries d'expositions à (IRTS DIJON ECOLES DE LA NIEVRE CAFE CHARBON, ...). Les résidents ont adoré la démarche. L'accent est mis pour que le projet d'animation aux Marizys développe l'axe culturel et créatif, aspect manquant dans le projet. La dynamique à entretenir étant elle essentiellement autour d'activités sportives. Les résidents sont très demandeurs d'activités culturelles et créatives, mais également d'activités où ils peuvent être utiles, rendre service, donner à leur tour ; c'est tout le sens de la logique de la valorisation du rôle social et de ce qui a été impulsé entre autres grâce à la conférence avec les familles.

-La mise en place d'un partenariat avec le café charbon (lieu culturel à Nevers) et l'établissement ; il permet aux résidents de partager des projets avec des jeunes des quartiers de Nevers et d'autres projets à développer dans le cadre des politiques de la ville, mais plus largement dans la réalisation concrète et sans postiche de ce que l'on nomme « citoyenneté ».

-Les CR des CVS à la Machine sont diffusés depuis le début de l'année 2015 sur le site de l'association.

### → COEM Aïntzina (par Sylvain DESCOUTEY)

Tout d'abord, une pensée émue pour la petite Nine et sa famille. Nine est décédée le 18 mai 2016 à 10 ans des suites de sa maladie, elle a été accompagnée par l'équipe d'Aïntzina à partir d'octobre 2015.

Il m'incombe de réaliser la présentation de ce rapport d'activité 2015 en tant que directeur par intérim en poste depuis le 25 janvier 2016 en remplacement de Michèle RIPOLL, directrice, en arrêt maladie depuis le 9 novembre 2015 et en relais de Michèle LAMOTE, responsable des services de rééducation et directrice par intérim en novembre et décembre 2015, en arrêt maladie depuis le 7 mars 2016.

Je leur souhaite un prompt rétablissement et j'essayerai de retracer les travaux qu'elles ont menés durant cette année 2015.

Je tiens à remercier l'ensemble du Conseil d'administration de l'AEHM qui m'a fait confiance pour cette mission de direction par intérim.

Je remercie particulièrement M. Michel LACLAU, M. Pierre MARCOTTE, M. Michel DUBOURG et Mme Geneviève CETAIRE, Directrice Générale. Ils me soutiennent quotidiennement dans ma fonction et leurs actions pour l'établissement traduisent le dynamisme et la solidarité associative de l'AEHM pour le bien être des personnes accueillies.

Les principaux éléments d'activité de l'année 2015 présentés dans ce rapport seront incomplets puisque ce relais se déroule dans un contexte d'absence ou de remplacement de l'intégralité de l'équipe de cadres hiérarchiques en poste il y a moins d'un an.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux chefs de service présents aujourd'hui : Florence APESTEGUY, Pascal RENAULT et Sandra LAZOU.

Je souhaite une bonne retraite à Henri DEZOTEUX gestionnaire, qui a passé 27 ans à Aïntzina et 37 à l'AEHM, ainsi qu'aux 10 salariés qui partent en retraite en 2015 et 2016, dont certains ont 42 ans de carrière à Aïntzina ou à l'AEHM.

### 2015 restera une année de construction et de transition pour le COEM AINTZINA :

- En premier lieu, construction et rénovation de l'antenne d'Aïntzina à Morcenx (40) dans les anciens locaux de l'ancien pôle gériatrique de Morcenx. Les travaux ont été suivis par Michel DUBOURG, Vice-Président. Ils ont donné lieu à un magnifique outil de travail de 500 m<sup>2</sup>, adapté à l'accueil et l'accompagnement de 14 enfants originaires de la partie Est et Nord des Landes. Le dernier trimestre 2015 a été consacré à l'organisation de l'accompagnement, l'embauche des professionnels et l'aménagement des locaux. (Travaux et aménagements : 1 000 000 euros, budget de fonctionnement : 600 546 euros)

- Le Pôle Petite Enfance, construit en 2014 a pris son rythme de croisière en 2015. Une vingtaine d'enfants de 0 à 5 ans s'épanouissent dans cet espace flambant neuf.
- L'écriture du projet d'établissement a donné lieu à la préparation de l'organisation de l'établissement en pôles (Petite Enfance, Enfance et pré-adolescence) qui permettra une amélioration de l'accompagnement par un renforcement du travail interdisciplinaire.
- La préparation de l'ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmée) a été réalisée par le biais d'une étude des travaux de mise en Accessibilité des locaux.
- Des jeux pour enfants ont été installés dans le parc de Matignon. Ils ont été financés par des dons des fondations « Pièces jaunes, Décathlon, Française des jeux ». Ils ont permis l'organisation de journées de la mixité avec des centres de loisirs et des écoles.
- Un travail sur l'utilisation d'une grille d'évaluation de la douleur (Etat basal – San Salvador) a donné lieu à une participation des Dr BADIOLA et LAZARO au colloque du GAHMA le 13 novembre 2015.

#### 2015 est une année de transition :

- La préparation du dossier de modification d'agrément en intégrant les places de Morcenx avec une augmentation des places de SESSAD, une baisse de l'internat et une stabilisation du semi-internat, ce qui implique une capacité totale de 114 places...
- Le passage en budget globalisé
- Une étude et un plan d'action ont été menés par un COPIL, avec l'aide de 3 administrateurs de l'AEHM (M. LACLAU, P. MARCOTTE, JC CUISINIER-RAYNAL) pour améliorer le niveau d'activité.

La préparation du « Projet Cirque » pour initier des méthodes de rééducation ludiques et récréatives.

La fin d'année 2015 a donné lieu au changement du prestataire de transport suite à un appel d'offre.

L'étude sur les risques psycho-sociaux a donné lieu à un rapport qui sera intégré dans le document unique des risques professionnels.

#### Perspectives et orientations 2016 :

Le principal projet sera l'ouverture et le bon fonctionnement de l'Antenne de Morcenx. Cette ouverture sera liée à un changement d'agrément de l'établissement.

Il nous faudra réussir la transition liée au fonctionnement en pôles tout en améliorant le niveau d'activité.

Enfin, il sera nécessaire de réaliser une étude de besoin en vue de rénover les locaux d'Aïntzina. Le Plan Pluriannuel d'Investissement sera actualisé au regard de ces nécessités de rénovation en parallèle avec les travaux d'accessibilité.

Le projet associatif de l'AEHM est en cours d'écriture, ses principes d'action nourrissent et soutiennent le travail quotidien des professionnels pour assurer la meilleure qualité d'accompagnement aux enfants accueillis à Aïntzina et leur famille.

## → **Domaine de Chantaloup (par Patrick PROQUIN)**

Je présente mon premier rapport en année pleine puisque j'ai pris mes fonctions en novembre 2014.

Le rapport d'activité retrace une partie du travail réalisée par une équipe interdisciplinaire. Il est proposé au regard et à l'appréciation des membres de l'association, de ceux qui ont habilités les établissements, mais aussi à ceux qui voudront en savoir un peu plus sur la façon dont les professionnels du Domaine de Chantaloup estiment positionner leur fonction d'accueil et d'accompagnement des enfants et des résidents qui leurs sont confiés.

Je remercie tous les professionnels des établissements de Chantaloup pour leur implication dans la réalisation des projets d'accompagnement des enfants et des résidents. Leur regard croisé favorise l'adaptation dans la diversité des accompagnements. C'est aussi auprès des familles que le contact est important pour établir une relation de confiance, pour raconter la vie à Chantaloup et pour parfois rassurer. Ceci demande une disponibilité professionnelle que nous constatons quotidiennement. L'importance de prendre soin traverse toutes les actions et toutes les fonctions (éducative, vie quotidienne, pédagogique, médicale et rééducative, psychologique) et donne lieu à des accompagnements spécifiques finalisés autour d'un projet singulier auprès des enfants et des résidents. Je remercie aussi les 3 professeures des écoles pour le travail qu'elles réalisent auprès des enfants en lien avec l'ensemble des professionnels de l'IEM.

Il m'a fallu constituer une équipe de direction. Deux chefs de service ont pris leur fonction le 1er avril 2015. Nous avons fait le choix de recruter un chef de service pour chaque structure (enfants et adultes) ce qui permet un suivi sur tous les aspects du service et d'apporter une cohérence au projet personnalisé, à la vie quotidienne, au suivi des professionnels, etc... Leur arrivée nous a invité à travailler sur les dimensions éthique et déontologique de notre travail, notre comportement et notre attitude afin de dégager des valeurs communes nous permettant de faire émerger des possibles dans notre équipe de direction mais aussi avec l'ensemble des autres professionnels. Nous créons les conditions d'une réflexion sur la fonction, la place et le rôle que chacun doit occuper dans l'équipe interdisciplinaire. Cette réflexion partagée donne du sens au travail et tente de définir une cohérence globale des pratiques. Le processus se poursuit.

Notre dispositif institutionnel tient compte de ces exigences qui se traduisent notamment par l'aménagement des plannings en y incluant des temps de concertation, de l'analyse de la pratique, etc. Nous inscrivons notre travail dans un processus de coévolution permettant aux parties prenantes (parents, professionnels, bénévoles) d'exprimer, de s'impliquer et de prendre des initiatives. La coévolution nécessite une « ambiance » institutionnelle et un comportement professionnel basés sur le respect entre les acteurs, de l'écoute et de la compréhension, de la tolérance, de l'entraide, de la loyauté, ce qui implique de l'authenticité, de l'honnêteté, afin que puisse s'installer un rapport de confiance et une responsabilité partagée. Ce processus participe à la définition des préalables à tout travail d'élaboration d'un projet.

Comme je l'indiquais dans le paragraphe précédent, il y a eu des prises de fonction mais aussi des départs. C'est le cas d'un médecin de rééducation fonctionnelle qui est resté quatre mois.

Après son départ, nous nous sommes tout de suite mis en recherche d'un autre médecin. Il y a eu le départ d'une kinésithérapeute que nous n'avons pas encore remplacé même si certaines pistes se dessinent. Le pays du Gâtinais est une zone géographique qui apparaît un peu plus dépourvue de professionnel de santé que certaines autres zones en France. Ceci nous invite à renforcer nos réseaux notamment avec l'hôpital avec lequel nous construisons un partenariat mais aussi avec les centres de formation des professionnels de santé (accueil de stagiaires de l'école de kinésithérapeutes et d'orthophonie par exemples). Il apparaît aussi indispensable de compter dans nos effectifs une assistante sociale pour laquelle nous avons fait une demande de budget pour 2016.

### → Résidence Tarnos Océan (par Philippe BOIREAU)

L'Association m'a confié la mission de Direction de la RTO de février 2015 au 31 décembre 2015. Quelques événements importants pendant cette période :

- Le démarrage des travaux de rénovation et d'agrandissement.
- L'étude des besoins « Population » par le CREAHI dont les conclusions nous orientent vers une augmentation de places en FAM.

Il faut adapter les fonctionnements aux besoins de suivi médical et aux soins constants d'un nombre de plus en plus important de Résidents. Pour aller dans ce sens, j'ai procédé à la réorganisation du Service Infirmier.

J'ai procédé aussi à la redéfinition de la place des Médecins coordinateurs qui doivent mener cette action auprès de l'ensemble des Résidents accueillis à RTO.

J'ai mené la restructuration de l'organigramme « encadrement » et la création d'un poste de Chef de Service (Hébergement et Animation).

En accord et en cohérence avec l'analyse des besoins de la population (CREAHI), la configuration des budgets 2016 a été orientée vers :

- un budget « Soins / ARS » : sur une augmentation du temps Infirmier et la création d'un poste de kiné.
- un budget « Hébergement » avec la création d'un service dit « logistique » : ménage, lingerie et cuisine par un redéploiement et la création de poste.

J'ai mis en place :

- La validation par le CA de la gestion en interne par l'AEHM de la cuisine de la RTO.
- La réactualisation du Règlement Intérieur pour le Personnel
- La clarification de la place et du rôle des IRP dans la Gestion des Ressources Humaines

Plusieurs réunions en présence de l'Inspection du Travail, la CARSAT et la médecine du travail ont eu lieu.

- La préconisation en harmonisation des principes de gestion du personnel entre les établissements de Soustons et RTO notamment au regard de l'application de la CCNT qui est la même : les rythmes de travail, les cycles de travail, la gestion des congés et des jours fériés et l'attribution de primes etc ...

L'objectif est d'optimiser et de rationaliser l'utilisation des ressources humaines.

Sachant que les établissements sont bien dotés en personnel, il est donc vain d'espérer une augmentation de postes dans les tâches d'accompagnement quotidiennes des Résidents, par la mise en place d'un groupe de travail : répartition des résidents / appartements

- un événement majeur : « CARDIFF la coupe du monde de rugby ».
- une démarche commune de politique culturelle dans les établissements de Soustons et de Tarnos.
- « Les 2 saisons » en partenariat avec les Association LMA, Sac de Billes et La Loco.

Plusieurs réunions d'informations aux personnels et aux résidents pour préparer les déménagements, accompagner les changements de mode de vie des résidents et l'organisation des tâches du personnel ont été menées.

### → Résidences André Lestang et des Arènes - Soustons (par Philippe BOIREAU)

D'abord je veux remercier mes collaborateurs, cadres de Soustons qui ont su pendant cette période assurer avec attention et initiative la gestion des établissements de Soustons.

Sur la Résidence André Lestang, il y a eu un changement dans l'organisation du travail sur les unités d'hébergement et organisation en Pôle.

Il y a eu un passage à la badgeuse pour la gestion des horaires pour l'ensemble du personnel des 2 établissements. Cette mise en place a été chronophage

J'ai pris en charge la préparation du dossier des travaux et de la restructuration par le choix de l'architecte, à suivie la réception et l'aménagement des nouveaux locaux par l'entretien et la maintenance.

La vie des établissements est toujours riche et intense par le maintien des activités habituelles et l'ouverture sur l'extérieur :

- partenariats divers (sport, musique, contes et poésies),
- la Salle Rouchéou est le point d'ancrage sur les relations avec l'extérieur,
- 32 Manifestations
- 28 conventions et partenariats
- « L'Estanquet » en développement permanent de ses activités de plus en plus riches.

En 2015, il y a eu l'embauche de 3 emplois d'avenir sur des créations d'emplois de : Chauffeur d'accompagnateur et d'aide animateur.

### **10. QUESTIONS DIVERSES**

Pas de question.

La séance est levée à 17 heures.

**Le secrétaire de séance**  
**Pierre MARCOTTE DE QUIVIERES**

**Le Président**  
**Michel LACLAU**